

2019-2020



LA RENTREE A L'ACCUEIL JEAN-PAUL II :

- Micro-Collège
- Micro-Lycée
- Lycée Nouveau Départ

1) PRET DES MANUELS SCOLAIRES ET MISE A DISPOSITION DES CAHIERS D'EXERCICES ET DES Pochettes de Travaux Pratiques

Les Manuels Scolaires sont prêtés GRATUITEMENT par l'Etablissement, à tous les élèves de l'Accueil Jean-Paul II. Ils sont financés par le Conseil Régional de la Région Centre.

Les manuels scolaires seront distribués, directement, dans les classes, dans les premiers jours de la rentrée. Il n'y a pas de liste de fournitures pour les lycéens. Les élèves se munissent d'un agenda, de crayons et de feuilles pour la rentrée et feront le point avec leurs professeurs.

Modalités pratiques :

VOUS DEVEZ, IMPÉRATIVEMENT, remettre à votre enfant, pour le **Lundi 2 septembre 2019** :
1 chèque de caution (20 €) libellé à l'ordre de OGEC Notre-Dame La Riche pour le prêt des livres.

TRES IMPORTANT :

Les chèques de caution seront restitués en fin d'année scolaire, lors du retour de la totalité des ouvrages. Ces chèques ne seront rendus intégralement que si tous les livres sont en parfait état.

2) ORGANISATION DE LA RENTREE

Lycée Nouveau Départ :

Lundi 2 septembre 2019 à 15h45

Entrée : **58 rue Delpérier.**

Micro-Collège et Micro-Lycée :

Lundi 2 septembre 2019 à 15h00

Entrée : 25 rue Delpérier (Accueil Jean-Paul II)

3) HORAIRES DE COURS

Cours tous les jours du lundi au vendredi, avec une amplitude de 8h10 à 18h00 (modulation selon les jours).

Pas de cours le Samedi.

4) DOCUMENTS à retourner avant la rentrée.

- La Convention Financière signée.
- Les fiches de renseignements contiennent les informations que nous détenons actuellement. Si vous avez des modifications à y apporter, nous vous demandons de bien vouloir le faire directement sur la fiche **en écrivant en rouge.**

5) DOCUMENTS à remettre le jour de la rentrée

- La copie de l'attestation de recensement ou la copie de la Journée Défense et Citoyenneté, uniquement pour les élèves de plus de 16 ans et de nationalité française et entrant en Terminale
- Documents signés et photocopie du visa à jour pour les élèves étrangers.

6) MESSE DE RENTREE

Elle est fixée au **Mercredi 05/09/18 à 11h15 à l'église Notre-Dame La Riche**.
Toute la Communauté éducative est invitée (familles, élèves, personnels).

7) EPREUVES DE CERTIFICATION DE L'EPS AU BACCALAUREAT

Afin de mieux préparer la répartition des élèves dans les différents menus d'EPS en respectant les demandes du Rectorat, il serait souhaitable que les élèves présentant des incapacités fonctionnelles ne leur permettant pas la pratique d'une activité ou d'un type d'activités physiques et sportives (ex : natation de course, course endurée, musculation, acrosport...) nous apportent le certificat médical correspondant **dès le jour de la rentrée**.

Sauf cas très exceptionnels, les élèves doivent être aptes à la pratique des trois activités support des épreuves de certification de l'EPS au Baccalauréat.

8) INTERNAT

Pour la rentrée scolaire, **tous les internes seront accueillis par les responsables à l'Internat situé 58 rue Delpérier et dirigés vers leur chambre, le **Lundi 2 Septembre 2019 entre 7h30 et 12h**, à l'exception des internes de 1^{ère} Bac Professionnel et Terminale Bac Professionnel qui seront accueillis ce même jour à partir de 18h30.**

Durant l'année scolaire, les arrivées auront lieu le dimanche soir ou le lundi matin, en fonction du souhait des familles.

Note très importante

Afin de respecter l'environnement, il est demandé aux élèves de ne rien jeter sur la voie publique, y compris devant les établissements.

Des poubelles et des cendriers sont mis à leur disposition.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

M. ROGER est le responsable de l'Accueil Jean-Paul II.

Il est le **premier interlocuteur** des familles.

Il est indispensable que les familles aient un contact avec lui.

Les enseignants se tiennent à votre disposition sur **RENDEZ-VOUS ET TOUJOURS APRES LA CLASSE ; JAMAIS AU MOMENT DE LA RENTREE DE LA CLASSE.**